

INSCRIPTION

1. Fournir une photocopie de la carte d'identité et de la carte SIS (mutuelle) au plus tard le premier jour de l'année scolaire.
2. Pour les élèves qui entrent en 1^{ère} année, les inscriptions sont ouvertes à partir du 26 avril. Il faut se munir des documents officiels fournis par la Communauté Française via l'école fondamentale.
3. Pour confirmer l'inscription, le CEB original doit nous parvenir pour le 7 juillet au plus tard. L'attestation de la langue suivie au fondamental est à rentrer également.
4. Remplir le formulaire du choix de langue(s) du secondaire.
5. Remplir les documents pour le dossier individuel : les formulaires (fiche médicale, composition de famille et parcours scolaire, fiche PMS) se complètent en caractères imprimés.

NB : Vers la mi-août, vous recevrez une circulaire d'informations précisant notamment les dates de rentrée.

HORAIRE D'UNE JOURNEE

Matinée : 8h35 : début des cours (présence des élèves dans l'école dès 8h30 si possible)
10h15 : récréation (15 minutes)
12h10 ou 13h : pause de midi

Après-midi : 13h (1^{ère} et 2^e) ou 13h50 : début des cours
15h30 ou 16h20 : fin des cours

MOYENS DE COMMUNICATION

TRAIN : arrêt à Haute-Flône

BUS : TEC : lignes 85A - 85B (correspondance avec le Condroz) – 85C – 46 – 49B – 9.

Infotec : 04/361.94.44 www.infotec.be

FRAIS SCOLAIRES

- Photocopies, prêt de livres, bulletin, impressions...forfait de 75 € par an payable à la rentrée de septembre.
- L'achat de certains manuels, livres d'exercices, atlas peut s'avérer très souhaitable pour les pédagogies mises en œuvre, ce service se fera via l'école.

Si un élève égare son journal de classe, un deuxième exemplaire ne lui sera délivré que sur autorisation de la Direction et moyennant paiement.

N.B. Les livres perdus, rendus trop défraîchis ou en retard, sont facturés pour la totalité ou en partie.

REPAS

Une sandwicherie est à disposition sur les temps de midi, des cornets de pâtes sont généralement servis une fois par semaine.

Les repas chauds sont réservés le soir aux internes.

PAIEMENTS AU COMPTANT

Les activités (théâtre, sports, excursion d'étude, retraite, photos) sont facturées sous la forme d'un paiement groupé une ou 2 fois par an (nous évitons au maximum les paiements en argent liquide sous enveloppe).

BOURSES D'ETUDE

Les formulaires, pour une première demande ou pour une prolongation, peuvent être demandés début juillet au secrétariat de l'école.

LOCATION CASIER (facultatif)

27 € dont caution clé (10 €).

Pour les internes : pas de location ; seulement 10 € pour la caution clé.

COMPTE BANCAIRE

Pour tout paiement d'externat (les 75 €, location de casier, activités, repas chauds, retraites, photos...), un seul numéro de compte, avec mention obligatoire des nom, prénom et classe de l'élève :

001 – 4625370 – 01 (Fortis)

(depuis le 1^{er} janvier 2008 : BIC : GEBABEBB / IBAN : BE43 0014 6253 7001)
